

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 05 novembre 2015

Personnes présentes :

M. HOOS Manuel, <i>Directeur, classe de CM1-CM2</i>	Mme COUSSOT Mathilde, <i>enseignante, classe de CE1-CE2</i>
M. CHAGNEAUD David, <i>Maire de Hiersac</i>	Mme MERLE Sandrine, <i>parente élue</i>
Mme CITERNE Laurence, <i>Conseillère municipale</i>	Mme TARRUELLA Axelle, <i>parent élue</i>
Mme MILLASSEAU Véronique, <i>Conseillère municipale</i>	Mme DORIT Ingrid, <i>parent élue</i>
M. FIOT Stéphane, <i>enseignant, classe de CP-CE1</i>	Mme BOIS Elodie, <i>parent élue</i>
Mme SOUCHET Nathalie, <i>enseignante, classe de CE1-CE2</i>	Mme CHOTARD Morgane, <i>parent élue</i>

Personnes excusées :

M. BONVARLET Philippe, <i>Inspecteur de l'Education Nationale</i>	Mme MASSIN Marie, <i>parent élue</i>
Mme BEAU Laurence, <i>enseignante, classe de PS-MS</i>	Mme NGO Ingrid, <i>parent élue</i>
Mme ABADIE Caroline, <i>enseignante, classe de MS-GS</i>	Mme GUERLOTTE Gwenaëlle, <i>parent élue</i>
Mme PACHERIE Delphine, <i>enseignante, classe de CM1-CM2</i>	

Le conseil débute à 17h30 sous la présidence de M. HOOS Manuel

I. Présentation de l'équipe et effectifs de l'école

Ecole maternelle :

Laurence BEAU en classe de Petite et Moyenne Section, aidée de Françoise DESPORT (ATSEM)
Caroline ABADIE en classe de Moyenne et Grande Section, aidée d'Amanda PORTEAU (ATSEM)

Ecole élémentaire :

Stéphane FIOT en classe de CP-CE1
Nathalie SOUCHET en classe de CE1-CE2 les lundis, jeudis et vendredis, complétée par Mathilde COUSSOT les mardis et mercredis.
Manuel HOOS en classe de CM1-CM2, complété par Delphine PACHERIE le lundi et un mercredi sur quatre.

3 adultes supplémentaires interviennent dans l'école :

- Sylvie REMAUD : gestion de la BCD, prêt de livres, animation de petits groupes comme en informatique ou en fonction des besoins, aide à la direction, lien entre la municipalité et l'école.
- Sandrine DOYEN : Aide à la scolarisation pour un élève de CP.
- Manon FRANGE : étudiante à l'ESPE (ex-IUFM) qui prépare le concours de professeur des écoles.

L'effectif de l'école est de 116 élèves à ce jour répartis de la manière suivante :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme BEAU	13	7							20
Mme ABADIE		7	14						21
M. FIOT				14	9				23
Mme SOUCHET					6	19			25
M. HOOS							10	17	27

II. Résultats des élections des Parents au Conseil d'Ecole

Il y avait 165 électeurs inscrits sur la liste électorale, il y a eu 46 votes (27,88 % de votants) soit par correspondance, soit en se déplaçant le jour du scrutin. Il y a eu 7 bulletins nuls ce qui représente 39 suffrages exprimés pour 5 sièges. Les personnes élues sont :

Mme MERLE Sandrine, Mme DORIT Ingrid, Mme TARRUELA Axelle, Mme BOIS Elodie, Mme MASSIN Marie.

Les suppléants sont : Mme CHOTARD Morgane Mme GUERLOTTE Gwenaëlle, Mme RAFFRON Valérie, Mme NGO Ingrid, Mme MARQUANT Sophie.

Rappel sur le rôle du conseil d'école : une fois par trimestre, il rassemble les élus, les enseignants et les parents d'élèves élus pour donner un avis sur la vie de l'école (sécurité, hygiène, rythmes scolaires, projets scolaires, effectifs, utilisation des locaux, vote du règlement intérieur...).

III. Règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur depuis l'année dernière. Après relecture de l'article 11 concernant le respect de chacun au sein de l'école, le règlement est adopté à l'unanimité.

IV. Projets éducatifs

CP-CE1 M. FIOT	• USEP : jeux d'opposition et jeux de lancers • Théâtre à Angoulême : classe inscrite pour un spectacle mais pas de réponse à ce jour. • Festival de la BD fin janvier. • Piscine : contact est pris avec la piscine de Châteauneuf qui ne peut pas donner de réponse pour le moment quant à un éventuel cycle natation à la fin de l'année scolaire. M. Fiot invite les parents qui le peuvent à passer l'agrément piscine prochainement pour être prêts si Châteauneuf donne une réponse favorable.
CE1-CE2 Mme SOUCHET Mme COUSSOT	• USEP : 4 rencontres dans l'année • Théâtre à Angoulême : classe inscrite pour un spectacle mais pas de réponse à ce jour. • Interventions CALITOM sur le tri des déchets et le recyclage.
CM1-CM2 M. HOOS Mme PACHERIE	• Journée du sport scolaire (17 septembre) : toute l'école a participé, ce fut un succès. • Randonnée le 16 octobre jusqu'à l'ancienne gare de Douzat. • Théâtre à Angoulême : classe inscrite pour un spectacle mais pas de réponse à ce jour. • Séjour sport et nature au Chambon en juin : il n'y a que 3 jours disponibles à cette période au lieu de 5 comme l'aurait aimé l'enseignant.

Projets communs à toutes les classes :

- goûter de Noël prévu dans l'après-midi du 18 décembre, nous sommes en train de réfléchir à ce que nous allons présenter, sans doute des chants de Noël.
- vente de calendriers (2 euros/calendrier, vendus par les enfants pendant les vacances de Noël) pour financer une partie des projets de classes.
- carnaval qui se fera selon les mêmes modalités que l'année dernière.

Les enseignants n'ont pas évoqué d'éventuels projets pour la fête de fin d'année. Ils se réuniront sur ce point ultérieurement.

V. Travaux de rénovation et investissements

Une liste de petits travaux a été transmise à la municipalité en amont du conseil d'école :

- Travaux maternelle :

- vérifier et réparer les vélos
- gonfler les ballons
- vérifier et réparer les volets roulants dans les deux classes (certains ne se ferment plus)
- trouver un moyen de fermer une table qui a une ouverture au milieu dans la classe de Mme Beau.

- Travaux élémentaire :

- vérifier le grillage entre la cour et le stade
- régler le valet de la porte entre l'escalier et le préau qui se ferme très violemment
- les murs de la bibliothèque s'effritent, voire s'écroulent à certains endroits, il n'y a pas que la peinture qui s'écaille, elle tombe parfois avec des morceaux de plâtre

- Demandes d'investissements :

- équiper le bureau de direction avec un ordinateur qui fonctionne, une armoire, un caisson à tiroirs, et peindre les murs (certaines parties ne le sont pas du tout)
- réfléchir à la demande d'équipement pluriannuel des classes en vidéoprojecteurs que nous avons formulée l'an dernier.

VI. Hygiène et sécurité

L'équipe enseignante a fait remonter à Monsieur le Maire un problème concernant le ménage du côté élémentaire.

VII. Questions diverses

- *TAP : bilan des activités du premier trimestre, comment les impliquer dans les projets pédagogiques de l'école (carnaval, spectacle, fêtes des pères et des mères...).*

Une collaboration est possible entre les différents intervenants. Les activités mises en place pendant les TAP ne sont pas des activités scolaires mais une participation conjointe à un projet commun est réalisable, à condition de se concerter à l'avance. Concernant les fêtes des pères et des mères, les enseignants feront une petite enquête auprès des animateurs afin qu'il n'y ait pas de doublon.

- *Répercussion des TAP sur la concentration des enfants l'après-midi en classe.*

Les enseignants remarquent une plus grande fatigue la dernière heure de classe, qu'il y ait TAP ou non. C'est la « troisième heure » de l'après-midi qui est compliquée à tenir pour les élèves. Selon l'activité proposée et selon l'animateur, les élèves sont plus ou moins éternés au retour en classe après les TAP et il est donc plus ou moins difficile de se mettre au travail scolaire.

Monsieur le Maire rappelle que les TAP font partie des journées des enfants mais qu'ils ne sont pas obligatoires. L'horaire proposé à l'école d'Hiersac oblige d'une certaine façon les parents à les laisser au TAP mais au vu des questionnaires de fin d'année dernière, une majorité des familles est satisfaite.

Certains parents regrettent que les TAP passent avant le temps scolaire, et ce au détriment de la concentration des élèves en classe.

Les familles n'ont pas été destinataires du planning prévisionnel des activités de TAP pour l'année scolaire. Monsieur le Maire demandera à ce qu'il soit distribué aux familles. Pour le moment, il est consultable à la garderie.

- *Garderie : étudier une possibilité de travail en collaboration comme pour les TAP sur certains projets.*

Comme pour les TAP, une collaboration est possible à condition d'une concertation préalable.

- *Garderie : rediscuter de la collation du matin pour les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h00.*

Monsieur le Maire répond que cela est possible mais à titre exceptionnel uniquement pour des enfants qui arrivent de très bonne heure pour une collation et non un petit-déjeuner complet, comme cela a été vu par le passé. Les parents des enfants concernés sont invités à contacter directement Monsieur le Maire ; ces demandes seront étudiées au cas par cas mais il n'est pas question de systématisation.

- Cantine : une rencontre entre Valérie et Patricia, les représentants de parents et un représentant de la municipalité sera organisée prochainement.

La séance est levée à 19h30. Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra le jeudi 31 mars 2016 à 17h30.

Les secrétaires de séance,
Sandrine MERLE
Stéphane FIOT

Le Président du Conseil d'Ecole,
Manuel HOOS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.